

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **29 mars à dix-neuf heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

## CONVOCAZIONE DU CONSEIL COMMUNAL

## ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième-troisième~~ convocation

### Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

### Art. L1122-13 :

Par. 1. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait **par courrier électronique**, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Les points à l'ordre du jour sont indiqués avec suffisamment de clarté et sont accompagnés d'une note de synthèse explicative.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

### En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. Contrat de Rivière de la Haute-Meuse – Présentation des activités
2. Approbation d'un règlement complémentaire sur la circulation routière
3. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Création d'un groupe de travail
4. Commission Communale de l'Accueil – Désignation des représentants du Conseil communal
5. Commission locale de Développement Rural – Approbation de la nouvelle composition
6. Comité de concertation « Commune/CPAS » - Approbation du règlement d'ordre intérieur
7. Renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité & Approbation d'un règlement d'ordre intérieur
8. Dossier « UREBA » :
  - isolation des parois, remplacement des menuiseries et ventilation des classes de l'école d'Assesse – Approbation de la convention pour mission particulière confiée à l'INASEP ;
  - isolation des parois et toiture de l'école de Sart-Bernard – Approbation de la convention pour mission particulière confiée à l'INASEP.
9. Appel à projet « Accessibilité des sites et hébergements touristiques – Introduction d'un dossier de candidature

### COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • [contact@assesse.be](mailto:contact@assesse.be) • [www.assesse.be](http://www.assesse.be)

10. Plan de Cohésion Sociale :

- approbation de la décision de s'associer dans ce cadre avec la commune d'Ohey ;
- délégation au CPAS quant à la mise en œuvre et à l'organisation de ce plan.

11. ASBL « C.A.I.A.C. » - Octroi d'une avance

12. Régie communale autonome des Sports :

- approbation des comptes 2018 (bilan, compte de résultats, compte d'exploitation, rapports du Collège des Commissaires), du plan d'entreprise et du budget 2019 ;
- décharge aux membres des organes de gestion et de contrôle ;
- octroi d'une avance sur la dotation ordinaire.

13. Appel à projets « Verdissement des flottes de véhicules des Pouvoirs locaux » - Ratification du dossier de candidature

**Huis-clos :**

1. Nomination définitive d'un agent technique
2. Accueil extrascolaire – Désignation d'animatrices remplaçantes - Ratifications
3. Désignation d'une technicienne de surface remplaçante - Ratification
4. Enseignement :
  - désignations d'enseignants sur fonds propres – Ratifications
  - désignations d'enseignants – Ratifications
  - nomination d'un maître « Philosophie et Citoyenneté »

Par ordonnance :  
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

B. WEVERBERGH

